



2023

BULLETIN MUNICIPAL

MAIRIE

Mairie de Thénioux
4 Place de l'Église
18100 Thénioux
T | **02 48 52 00 98**
mairie.thenioux@orange.fr
Facebook : mairie de Thénioux
www.thenioux.fr

NUMÉROS UTILES

Mairie | 02 48 52 00 98
École | 02 48 52 02 39
Restaurant scolaire | 02 48 51 49 98
Foyer rural | 02 48 51 49 56
Gendarmerie (Mehun) | 02 48 23 28 10
SAMU | 15
Pompiers | 18 ou 112
Police | 17
SAMU | 15
Hôpital Vierzon | 02 48 52 33 33

Directeur de publication

Mairie de Thénioux

Création, mise en page

[...] studio-1029

06 50 77 41 30 - www.studio1029.fr

Ce bulletin a été imprimé en France, sur un papier issu de forêts gérées durablement, par un imprimeur certifié imprim'vert.

Janvier 2023 - 350 exemplaires

SOMMAIRE

NOTRE COMMUNE

· Infos municipales	4
· Santé - Social	9
· Cérémonies - Manifestations	10
· Commissions	12
· Enfance	16
· Bien vivre	20

NOS ASSOCIATIONS

· Les amis de l'école	22
· Le Crac	23
· Les diables verts de Thénioux	24
· Le Réveil Thanalogien saison 7	26
· Le Club des aînés Ruraux	27
· La FNACA	27

ÉTAT civil

Arrêté au 1^{er} décembre 2022

Naissances

- Job-Dorge Diane, Elise, Victoria 25 mai 2022
- Touquet Sabard Nelson 27 avril 2022

Mariages

- Lafleurdespois Alexia & Haelewyn Jérôme 10 septembre 2022
- Bernet Clara & Bouguereau Louis 24 septembre 2022

Décès

- Guyard Laurent 4 janvier 2022
- Gateau Jean-Pierre 17 janvier 2022
- Agard Jackie 4 juillet 2022
- Chartrain Bernard 8 septembre 2022
- Hladysz Romain 9 octobre 2022
- Thierry Jacqueline 26 novembre 2022

LE MOT

du maire

L'année 2022 se termine...

Une année difficile durant laquelle nous avons tous pris conscience avec effroi que la paix était fragile. La guerre, aux portes de l'Europe nous a tristement rappelé que nous n'étions pas à l'abri d'un conflit armé. Elle nous rappelle aussi combien la vie est précieuse et qu'il nous faut en profiter et la protéger.

Au-delà du drame humain, les impacts sur l'économie de notre pays ont été nombreux : inflation, explosion du prix de l'énergie, pénurie de matières premières et de matériaux... Les conséquences sur les collectivités, sur les entreprises, sur chacun de nous sont importantes. Nous devons nous adapter aussi : début janvier l'éclairage public sera éteint sur l'ensemble de la commune de 23 heures à 5 heures du matin. Les illuminations de Noël sont moins nombreuses mais tout aussi jolies et sont également allumées moins longtemps le soir.



Mais une fois ce constat fait, nous devons continuer à vivre et à aller de l'avant. Nous mettrons tout en œuvre pour mener à bien les projets au service de toutes et tous.

En 2023, l'aire de camping-car au bord du Cher devrait être installée. Nous travaillerons ensuite aux côtés de l'office de tourisme sur une seconde phase d'aménagement en 2024 ou 2025. L'épaveuse commandée il y a plus d'un an devrait enfin être livrée au début du printemps. L'étude pour la rénovation des toilettes de l'école sera lancée et l'aménagement du site de l'Escale pourra nous l'espérons débiter (le dossier est en cours).

Ce bulletin vous présente un condensé de la vie de la commune. Après deux ans de vie un peu au ralenti les activités associatives sont reparties de plus belle, du judo au crochet, en passant par la randonnée, la gymnastique et la belote ou

encore les repas festifs. Les activités sont nombreuses pour les plus jeunes comme les plus âgés. Les enfants de l'école sont de nouveau partis une semaine en voyage scolaire à La Tranche sur Mer après deux ans d'attente grâce à l'engagement de l'association des « amis de l'école ». Le canal à vélo est toujours aussi emprunté par les cyclistes, joggeurs, promeneurs et pêcheurs. La saison estivale pourtant annoncée difficile en raison des travaux SNCF a été plutôt bonne pour les commerces. Le 13 juillet a été un moment de retrouvailles autour d'un repas et d'un magnifique feu d'artifice. Autrement dit, il fait toujours bon vivre à Thénieux !

Je vous souhaite une très belle année, pleine de joie et surtout de paix.

*Delphine Piétu
Maire de Thénieux*

LE TRI des déchets

A partir du 1^{er} janvier 2023, le tri devient plus simple, vous pourrez déposer dans votre bac de tri jaune, tous vos emballages et tous vos papiers sans exception.

Qu'ils soient en plastique, en papier, en carton, en métal, tous les emballages se trieront, y compris les pots de yaourt et de crème fraîche, les barquettes en plastique et en polystyrène, les sacs et les sachets (surgelés, gruyère, bonbons...), les petits aluminiums, les films, les tubes de dentifrice, les bouteilles, les cartonnets et les briques alimentaires (aplaties de préférence dans le sens de la longueur)... Inutile de les laver, il vous suffira de bien les vider, et de les déposer en vrac sans les imbriquer.

Un centre de tri nouvelle génération est en cours de construction aux Quatre vents à Bourges. Ce nouveau site interrégional (Cher, Nièvre, Indre), porté par la SPL (Société publique locale) Tri Berry Nivernais dont la CDC est actionnaire, représente un budget de 28 M€. Il sera doté des technologies de pointe de reconnaissance des matériaux, et transformera vos déchets en un véritable gisement de matières premières, une dizaine de matières au total, en vue de leur recyclage.

ATTENTION

Ces nouvelles consignes ne concerneront pas les emballages en verre qui se déposeront toujours dans les colonnes à verre.



Le 1^{er} janvier 2024, toutes les collectivités auront l'obligation légale de proposer une solution pour sortir la part de biodéchets des ordures ménagères. Cette démarche volontaire une fois généralisée, si tout le monde participe, réduira la part d'enfouissement, le budget dédié au traitement des ordures.

Tous prêts pour le compost ?

Des solutions sont déjà mises en place depuis des années sur le territoire : dotation de composteurs individuels.

La Communauté de communes va continuer à les développer afin de permettre à tous d'avoir un accès au compostage.

Soyons citoyens !

Embellissons notre commune, ne la polluons pas ! Utilisez les déchetteries. Nous vous rappelons que les décharges sauvages et le brûlage à l'air libre (déchets verts et autres) sont interdits. Tout contrevenant s'expose à une amende.

La carte d'accès aux déchetteries est à demander sur le site de la communauté de commune :
<https://www.cc-vierzon.fr/dechet/dechetteries/>

Des formulaires de demande sont également à votre disposition à la mairie.



Rappel sur les trois déchetteries intercommunales qui sont à votre disposition :

Déchetterie du Petit Râteau

Route du Petit Râteau - 18100 VIERZON

Horaires d'ouverture

Du lundi au samedi de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h30
 Le dimanche de 9h à 12h30

Déchetterie du Vieux Domaine

Route René Dumont - 18100 VIERZON

Horaires d'ouverture

Du lundi au samedi de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h30
 Le dimanche de 9h à 12h30

Déchetterie de Nohant en Graçay

Route de Genouilly - 18310 NOHANT-EN-GRAÇAY

Horaires d'ouverture

Lundi et vendredi de 14h à 17h30
 Le samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h30



*Mât de mesure
installé sur les
terrains jouxtant
la RD19*

ÉOLIENNE

Le 21 septembre dernier, le mât de mesure de vent de Thénioux a été inauguré en présence des élus de la commune, des agriculteurs et des propriétaires des terrains concernés par le projet éolien.

En effet, à la suite de la délibération favorable du Conseil municipal en juin 2021, Neoen, 1^{er} producteur indépendant français d'énergies 100 % renouvelables, étudie la faisabilité d'un tel projet situé au sud de la commune. Le mât de mesure permettra d'estimer le potentiel éolien du site grâce à 2 ans de campagne de mesures en continu. En parallèle des mesures de vent, Neoen réalise

actuellement l'étude d'impact sur l'environnement permettant d'assurer la cohérence du projet avec la biodiversité locale et le paysage environnant, ainsi que le respect des normes acoustiques en vigueur.

Le projet fera l'objet d'un programme de concertation avec les administrés dans les mois à venir, avant d'être instruit par les services de l'État mi-2023.

STATIONNEMENT

Le stationnement des véhicules est toléré sur les trottoirs bordant la départementale 2076.

Nous vous remercions cependant de laisser un passage suffisant pour les poussettes et fauteuils roulants qui sont trop souvent obligés d'emprunter la route faute de place et se retrouvent en danger. Pensez-y lorsque vous vous garez. Il serait dommage de devoir signaler les véhicules gênants à la gendarmerie.



Accueil de stagiaires

Plusieurs stagiaires sont accueillis dans la commune aux côtés du personnel communal.

Que ce soit à l'école avec Madame Vergnault (ATSEM), au restaurant scolaire avec Madame Demajeau (cuisinière) ou pour l'entretien de la commune avec Messieurs Gautrat et Lorrain, les stagiaires sont formés aux différents métiers proposés par la collectivité. Ils sont envoyés par les collèges, les lycées ou pôle emploi. Nous remercions les agents pour leur investissement et leur disponibilité auprès des stagiaires et souhaitons à ces derniers une bonne continuation dans leurs parcours.

Le camping-car France Services



Deux agents vous accueillent et vous accompagnent pour faciliter vos différentes démarches administratives auprès des principaux organismes publics.

Contact

Le vendredi des semaines paires de 13h30 à 15h30 sur la place du Foyer Rural.

Bus France Services : 07 61 97 93 84

Borne électrique

La borne de rechargement de véhicule électrique installée sur le parking de l'Escale du canal est en service.

Cette borne permettra de palier au manque d'équipement sur la départementale 2076 entre Thénioux et Vierzon. Un bilan sera effectué après un an d'utilisation.

PLUiH : le cadre de l'urbanisme intercommunal



À la différence des Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) élaborés à l'échelle communale, l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) vise à porter à l'échelle intercommunale les problématiques d'urbanisme, d'habitat et de déplacement afin de créer un projet de territoire porté par les communes et l'intercommunalité.

La Communauté de Communes Vierzon-Sologne-Berry s'est engagée dans l'élaboration d'un PLUiH (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal ayant valeur de Plan local de l'Habitat) par délibération en date du 22 mars 2018.

Une extension du périmètre d'études du PLUiH a été réalisée le 10 février 2021 suite à l'intégration des communes de Neuvy-sur-Barangeon, Vignoux-sur-Barangeon, Vouzeron et Saint-Laurent à l'EPCI Vierzon-Sologne-Berry, afin de garantir une cohérence sur l'ensemble du territoire.

L'objectif de ce document d'urbanisme intercommunal est de développer une vision stratégique globale du territoire en s'appuyant sur les enjeux et le dynamisme de notre intercommunalité par la prise en compte des particularités de chacune des communes de notre intercommunalité.

Les règles de construction vont changer sur la commune dès l'adoption du PLUiH (courant 2024). Renseignez-vous et participez aux réunions et enquêtes publiques !

Des registres de concertation sont disponibles tout au long de la procédure au siège de la collectivité, et dans chaque mairie du périmètre d'élaboration du plan local d'urbanisme intercommunal et habitat.



LE SPANC *explications*

Au premier janvier 2023, le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) va se réorganiser à l'échelle communautaire.

Le SPANC c'est quoi ?

L'assainissement non collectif désigne les installations individuelles de traitement des eaux domestiques. Ces dispositifs concernent les habitations qui ne sont pas desservies par un réseau public de collecte des eaux usées et qui doivent en conséquence traiter elles-mêmes leurs eaux usées avant de les rejeter dans le milieu naturel. L'assainissement non collectif vise donc à prévenir plusieurs types de risques, qu'ils soient sanitaires ou environnementaux.

Quel est le rôle du SPANC ?

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif a pour rôle de conseiller et d'accompagner les usagers et d'effectuer des missions de contrôles sur les installations d'assainissement individuel.

Comment est-il géré sur notre territoire ?

Ce service était morcelé jusqu'à cette année, Thénieux, Méry-sur-Cher et Saint-Laurent étant gérés différemment. À partir du 1^{er} janvier 2023, le SPANC sera réorganisé à l'échelle communautaire (5200 foyers concernés), ce qui signifie que le même niveau de service et l'égalité de traitement seront assurés entre tous les usagers du territoire, quel que soit leur lieu d'habitation.

Les missions du SPANC vont-elles évoluer ?

Non, les missions du SPANC ne seront pas modifiées car elles sont dictées par la loi du 3 janvier 1992. Restent obligatoires les contrôles de conception et d'implantation d'un nouveau projet, de bonne exécution des



travaux, le diagnostic d'une installation existante en cas de transaction immobilière, et le contrôle de bon fonctionnement des installations existantes. A noter que les habitants du territoire disposant d'une installation individuelle peuvent, après conventionnement avec le SPANC, bénéficier de tarifs préférentiels pour son entretien (vidange) par un prestataire.

Alors, qu'est-ce qui va changer ?

La Communauté de communes a fait le choix de reprendre la gestion du Service Public d'Assainissement Non Collectif en régie et une redevance annuelle va être mise en place pour tous les usagers du SPANC. Il s'agira aussi d'assurer la continuité de service grâce à deux techniciens, et de simplifier les démarches, avec un technicien référent par commune. Chacun sera chargé d'accueillir le public au siège de la CDC ou par téléphone, d'apporter des conseils administratifs et techniques, d'effectuer les contrôles sur le terrain, de rédiger les rapports de visite et d'en assurer le suivi administratif. 700 contrôles environ seront ainsi réalisés tous les ans.

Et la redevance annuelle ?

Elle correspond au diagnostic de bon fonctionnement réalisé tous les 8 ans. Son montant a été voté lors du Conseil communautaire de décembre (15 euros.) Elle est calculée au plus juste en fonction des dépenses liées au service. Elle sera facturée tous les ans. Les autres services feront l'objet d'une facturation à la prestation.

POUR RÉSUMER

À compter du 01/01/23, pour tous les possesseurs d'installations individuelles du territoire :

Pour plus d'informations

Madame Emmanuelle Blanchet sera chargée de la gestion du SPANC de la commune de Thénieux, n'hésitez pas à la joindre pour tout complément d'information.

Accueil

Du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h, au siège de la Communauté de communes à Vierzon.

Tél. **02 48 71 91 29**
et **06 50 54 04 69**

Mail : spanc@cc-vierzon.fr

PRESTATION	À partir du 01/01/2023*
Contrôle de conception/implantation d'un nouveau projet (V1 avant travaux)	140 €
Contrôle supplémentaire de conception (V1 non conforme)	70 €
Contrôle de bonne exécution des travaux (V2 avant recouvrement)	110 €
Contrôle supplémentaire de bonne exécution (V2 non conforme)	95 €
Contrôle diagnostic d'une installation existante en cas de transaction immobilière	135 €
Contrôle diagnostic d'une installation existante en cas de transaction immobilière – deuxième visite	100 €
Contrôle de bon fonctionnement des installations existantes (contrôle périodique tous les 8 ans)	15 €/an
Entretien des fosses toutes eaux (Vidange par un prestataire en moyenne tous les 4 ans) Si convention avec le SPANC	Part fixe : 145 € Part variable : 30 €/m³

* Tarifs votés au Conseil communautaire



UN SÉMINAIRE à Thénioux

Samedi 1^{er} octobre, avait lieu à Thénioux le troisième séminaire de la mandature du conseil communautaire de la communauté de communes Vierzon Sologne Berry.

L'occasion pour le Président François Dumon de rappeler les enjeux pour l'avenir de notre territoire et pour les vice-présidents de présenter leur feuille de route pour les années à venir.

Merci à Mesdames et Messieurs les Maires des 16 communes, à Mesdames et Messieurs les conseillers communautaires et à Mesdames et Messieurs les

conseillers municipaux pour leur participation aux nombreux échanges.

Merci aux chambres d'hôtes Le Petit Nançay d'avoir brillamment assuré le moment de convivialité qui a suivi.

Merci au personnel de la Communauté de Communes pour son implication.

VIERZON >>> TOURS

La ligne SNCF est renouvelée

Les travaux entrepris par la SNCF pour la rénovation de la ligne Vierzon Tours ont été éprouvants pour la commune et ses habitants. Le non-respect des consignes de déviations pour les poids lourds notamment ont engendré des désagréments et des coûts imprévus. Un poids lourd a ainsi défoncé le mur du lavoir et mis à terre les jardinières. Nous avons également déploré la conduite de certains véhicules à des vitesses excessives dans le bourg. Les routes de la commune ont été très empruntées et les bas-côtés mis à mal.

Les commerces de la commune ont également été impactés par ces travaux.

Je remercie cependant les habitants pour leur patience et leur adaptation. J'adresse tout particulièrement un merci appuyé à Monsieur Jérôme Haelewyn qui a travaillé avec la commune et la SNCF et a mis à disposition un terrain afin de désenclaver le hameau de Launay. Les habitants ont ainsi pu se déplacer en limitant les contraintes.

Ces travaux de sécurisation ont été subis mais étaient nécessaires et indispensables afin



d'assurer la sécurité de tous sur la ligne SNCF. La rénovation des passages à niveau est également appréciable pour chacun.

Coût du chantier SNCF : 93 millions d'euros.

Delphine Piétu



**DATES
À RETENIR**

**Repas
à définir**

**Fête des mères
le 03/06/2023**

CCAS

échanges et solidarité

En 2022, nous n'avons pas organisé le traditionnel repas des aînés. Afin de ne pas perdre contact, les membres du CCAS et du conseil municipal ont distribué à nos aînés de 70 ans et plus des colis gourmands. Cette distribution a constitué un moment privilégié de rencontre et de

convivialité. C'était l'occasion d'échanger quelques mots et de prendre des nouvelles. L'accueil a été à chaque fois chaleureux voire émouvant. En 2023 nous organiserons un repas festif afin de nous retrouver enfin après deux ans d'absence.

LA MAISON DE L'OASIS

vous accueille

La Maison de l'Oasis est un espace de jeux, d'échanges, d'écoute et de libre parole entre enfants, entre parents et entre enfants et parents.

Ouvert aux enfants de la naissance à l'anniversaire des 6 ans accompagnés d'un parent ou d'un adulte référent. Les futurs parents sont les bienvenus.

C'est un espace libre d'accès, gratuit, sans inscription et confidentiel.

Deux professionnels sont présents lors des temps d'accueil. Itinérance financée par la Communauté de Communes Vierzon Sologne Berry.

Dates disponibles à la mairie ou sur le lien

<https://www.cc-vierzon.fr/enfance-et-jeunesse/maison-de-loasis/>



Défibrillateur

Un défibrillateur est installé à la mairie

S'équiper est essentiel pour sauver des vies. Il permet d'entamer le processus de prise en charge de la victime de malaise ou d'arrêt cardiaque. Nous sommes tous des acteurs de santé publique, nous sommes tous responsables. Toute personne, même non-médecin, est autorisée à utiliser un défibrillateur en situation d'urgence.

Vous aussi vous pouvez sauver des vies que vous ayez des notions de secourisme ou non. En vous inscrivant sur la plateforme SAUV Life, vous pourrez agir selon vos compétences : apporter le défibrillateur chez la victime peut suffire à le sauver.





19 MARS

Journée du souvenir

Le 19 mars 2022, se déroulait la journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc en présence des représentants locaux de la FNACA.



8 MAI

Les habitants ont été conviés à la cérémonie commémorative pour le 77^e anniversaire de la victoire du 8 mai 1945, accompagnés des membres de la FNACA.

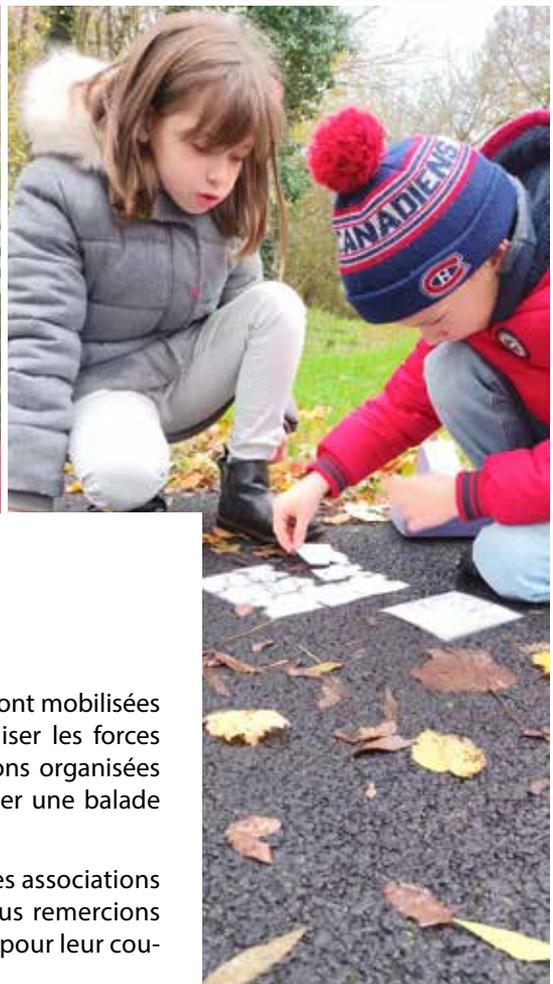
Recueillement, dépôt de gerbes, discours ont exprimé ce souvenir pour celles et ceux qui sont morts pour la France.

11 NOVEMBRE

La commémoration du 104^e anniversaire de l'Armistice de 1918 s'est déroulée devant le Monument aux Morts en présence des membres de la FNACA.

À l'issue de la cérémonie un vin d'honneur a été servi au Foyer Rural.





TÉLÉTHON

Thénioux village solidaire...

Le 3 décembre, les associations de la commune se sont mobilisées pour organiser le Téléthon. L'idée était de mutualiser les forces de chaque association thanalogienne. Deux réunions organisées à l'initiative de la commune ont suffi pour organiser une balade d'orientation et un escape game enfants.

Nous remercions chaleureusement les membres des associations pour leur participation. Malgré le temps froid, nous remercions également tous les participants, adultes et enfants pour leur courage et leur générosité.

COMMISSION

Communication, Association et Culture

Notre rôle est de communiquer pour informer la population de toute information urgente ou essentielle pour la commune.

Pour ce faire, différents supports sont utilisés et mis en place par la commission : site internet (en cours de mise à jour), panneaux d'affichage, page Facebook, mail, sms, bulletin municipal...

En résumé, pour connaître toutes les infos de votre commune :

- Connectez-vous régulièrement au site internet : www.thenioux.fr
- Lisez la page Facebook : Mairie de Thénioux (page officielle de votre commune)
- Pour vous prévenir par mail ou par SMS, inscrivez-vous en nous communiquant votre adresse mail et/ou n° de portable (sms), à la mairie ou par courriel à l'adresse :

mairie.thenioux@orange.fr

Maire Adjoint chargée de la commission

Madame Sylvie Huguet

Membres

Mesdames Aline Branger,
Raymonde Porte,
Monsieur Fabien Bourset

Contact mairie.thenioux@orange.fr

Rappel

Nous sollicitons les présidents et présidentes d'associations afin qu'ils nous communiquent leurs infos sur leurs projets, évènements... pour leur diffusion.



Prochaine édition

1^{er} juillet
2023

1^{ère} rencontre associative

Cette rencontre a permis d'aller au devant des membres des différentes Associations, de se renseigner sur les activités et d'effectuer ses inscriptions pour la saison 2022/2023.

Merci aux membres des associations Thanalogiennes et aux visiteurs pour leur présence au bord du Cher où se tenait cette rencontre. Chacun a pu présenter ses activités et discuter...

De belles activités associatives en perspective à Thénioux !

Bilan des ruches à livres

Après un an de fonctionnement, les ruches à livres remportent un franc succès. Le règlement est très simple, vous déposez ou empruntez un livre comme bon vous semble, pas d'inscription, pas d'obligation de le rendre, la gratuité et l'accès libre sont attrayants.

Les ruches à livres sont gérées par la commission association communication, elle assure le tri, le réapprovisionnement, l'entretien.

Si vous avez des livres qui vous encombrant et qui pourraient faire le bonheur de lecteurs de passage, pensez à les déposer dans les ruches à Livres ou à la mairie.



COMMISSION

finances



La commune gère deux budgets distincts, tous deux équilibrés en recettes et en dépenses : le budget principal, en fonctionnement (440 597 € en 2022) et en investissement (99 393 € en 2022), ainsi qu'un budget annexe, celui de l'assainissement, également en fonctionnement (45 024 € en 2022) et en investissement (44 901 € en 2022).

Une commission dédiée, la commission « Finances », se réunit régulièrement pour :

- Élaborer ces budgets en fonction des propositions d'investissement du Conseil Municipal.
- Suivre leur réalisation.
- Étudier les demandes de subvention déposées par les associations.

Au cours de l'année 2022 les dépenses régulières de fonctionnement de la commune n'ont malheureusement pas été épargnées par l'inflation, notamment pour les dépenses d'énergie. Néanmoins, l'exercice financier s'est exécuté selon le budget prévu.

Du côté de l'investissement, à côté des travaux récurrents d'entretien de la voirie, le conseil avait essentiellement prévu le remplacement de l'épaveuse de la commune. La commande a bien été passée en cours d'année mais nous avons dû souffrir l'allongement des délais de livraison observé dans tous les domaines. L'acquisition ne sera ainsi effective qu'au cours de l'exercice suivant.

Pour l'année 2023, même si rien n'est encore finalisé, les investissements envisagés par le conseil municipal concernent principalement la poursuite de l'aménagement des rives du canal autour de l'Escale (installations d'équipements sportifs et de jeux).



Maire Adjoint chargé de la commission

Vincent Touratier

Membres

Madame Sophie Blanchard,
Messieurs : Pierre Porte, Fabien Blanchet, Antonio Teixeira

Contact

mairie.thenioux@orange.fr



COMMISSION

Voirie et Travaux

Maire Adjoint chargé de la commission Pierre Porte

Membres Madame Marie-Jo Durand, Messieurs Antonio Teixeira, Olivier Labry, David Mornay

Contact mairie.thenioux@orange.fr

De nombreux travaux ont eu lieu cette année



Entretien général

- Le terrain de boules le long du canal sera réhabilité et en service au printemps prochain. Une barrière a été installée pour qu'il ne soit plus utilisé comme parking.
- L'entretien et le fleurissement des espaces verts, des trottoirs ou accotements est réalisé par les employés.
- L'an prochain nous fleurirons de nouveau la commune en prenant en compte les besoins en eau de chaque massif afin de respecter les restrictions en cas de sécheresse.
- Cet été plusieurs chantiers de rénovation de peinture ont été effectués (façade de la mairie, barrière du pont de Launay, porte de l'église, portails de l'école)
- Entretien et surveillance quotidienne de la station d'épuration et postes de relevage de la commune.
- Broyage des accotements.
- La plupart des panneaux d'affichage communal ont été remplacés.

Épareuse

Notre épareuse doit être remplacée. Nous avons commandé, en mai 2022, une nouvelle machine qui malheureusement ne sera pas livrée avant mars 2023. En attendant, une location est prévue pour un mois (janvier).

Signalisation routière

Les panneaux pour la circulation routière aux abords des passages à niveau ont été contrôlés et des panneaux de localisation de site ont été installés.

Coût : 2107,44 € TTC.



École

La première phase de mise en accessibilité (signalétique) des bâtiments de la commune va commencer. L'école sera le premier bâtiment à être concerné début 2023, la mairie et le foyer rural viendront ensuite. (Peintures, bandes réfléchissantes)

Une étude est lancée pour la rénovation des WC avec l'intégration d'un WC handicapé (refonte importante de l'implantation existante).

Foyer rural

Les préconisations de la commission de sécurité ont été suivies. Ainsi, il a été installé une hotte aspirante au-dessus de la cuisinière (travail effectué en régie), les fermetures et poignées de portes ont été réparées et/ou changées, des grooms ont été installés sur d'autres portes. Toutes les installations relatives à la sécurité en cas d'incendie ont été vérifiées et continuent à être contrôlées régulièrement.

Il est prévu le remplacement de nombreux points lumineux (anciennement des boîtiers de deux tubes fluo), par des systèmes à LED monotube dans le but de faire des économies d'énergie. (Devis à l'étude).



Cimetière

L'interdiction d'utiliser des produits phytosanitaires pour entretenir le cimetière nous oblige à trouver des solutions pérennes. La période des vacances d'été est toujours difficile car les herbes poussent et les employés font valoir leur droit aux vacances. Nous allons expérimenter, dans une section du cimetière pour commencer, la plantation de gazon sur les allées afin de n'avoir que la tonte à effectuer.



Escale

Une borne de réparation de vélo a été installée à l'Escale. Les cyclistes qui passent au bord du canal de Berry peuvent, maintenant, en plus d'une pause gustative à l'Escale ou dans un restaurant de la commune réparer ou regonfler leur vélo.

La borne a été installée sur une dalle le long de la piste à côté du parking à vélos.

Financement communauté de communes et commune.



Voirie

Dans le cadre du programme de voirie rurale 2022, il a été prévu les travaux de réfection route des Tripaudières (tranche 2).

Les travaux ont été financés par la commune (4192,80 € TTC) et la communauté de communes (16771,20€ TTC).

Quelques portions de route ont également été gravillonnées.



Le portail familles

La Communauté de communes met en ligne « le portail familles Vierzon-Sologne-Berry » un nouvel outil qui permet d'inscrire vos enfants dans les différents centres de loisirs de Genouilly, Massay et Vouzeron de consulter et régler, si vous le souhaitez, vos factures en ligne et cela à tout moment du jour et de la nuit.

Pour ce faire, il suffit de créer son compte sur le site :

www.vierzon-sologne-berry.portail-familles.app



En cas de problème ou de difficulté, le personnel du service enfance et jeunesse reste à l'écoute afin d'aider les familles à appréhender au mieux ce nouvel outil.



ACTIVITÉ

enfance jeunesse

Le service Enfance et Jeunesse de la Communauté de Communes Vierzon-Sologne-Berry organise diverses activités pour les enfants et les jeunes tout au long de l'année.

Le centre de loisirs

Il a accueilli, plus de 190 enfants différents sur l'année 2022, entre les mercredis, les petites et grandes vacances ainsi que les séjours. Ils ont participé à différentes activités :

- **Les Mercredis** : activités manuelles, jeux de société, bricolage, jeux sportifs, activités autour de l'environnement...
- **Petites Vacances** : semaines à thèmes, défilé d'Halloween, cinéma, divers sports et activités manuelles, animations autour de la semaine du goût, ateliers autour du cirque...
- **Grandes Vacances** : les camps équitation, un camp sports et nature, un camp 14-17 ans sur la côte atlantique, des journées sportives pour les préados, des sorties hebdomadaires à la piscine de Graçay et diverses activités proposées par l'équipe d'animation, du sport : tir à l'arc, handball, des semaines à thèmes et une sortie au cirque Paradiso, à Genouilly. Plusieurs sorties communes avec les centres de loisirs de la CDC (Massay et Vouzeron) ont également eu lieu.

Contact

Service enfance et jeunesse

02 48 52 96 41

Centre-loisirs-pr@cc-vierzon.fr

Facebook : nicolasespacejeunes

www.cc-vierzon.fr



Séjour aux sports d'hiver 2023

(dès la 6^e jusqu'à 17 ans)

Le séjour aux sports d'hiver aura lieu du 20 au 24 février 2023 dans le massif central, à Lavaissière (Super-Lioran).

32 jeunes profiteront de ce séjour, pour la somme de 190,00 € (Acompte de 60,00 € à l'inscription).

Ce séjour sera réalisé avec les adolescents de Massay.

Plus de renseignements :

02 48 52 96 41

centre-loisirs-pr@cc-vierzon.fr

L'espace jeunes

Il est ouvert aux jeunes dès la 6^e jusqu'à 17 ans (moyennant une adhésion annuelle de 20 €). Il est ouvert tous les mercredis de 15h30 à 17h30 et un vendredi sur deux de 18h30 à 20h30.

Actions prévisionnelles 2023

Séjour au ski, séjour été en auvergne ou sur la côte Atlantique, sortie au Parc Astérix, journées sportives, diverses sorties en fonction des demandes des jeunes (laser game, soirées à thème, sortie cinéma, bowling...).



École Primaire Publique Paul Piéту

51 route de Tours
18100 THÉNIOUX

02 48 52 02 39

ec-thenioux@ac-orleans-tours.fr

Horaires d'ouverture

8h20 - 11h30 et 13h - 16h

L'accueil avant et après la classe

- Horaires d'ouverture :
7h30 - 8h20 et 16h - 18h00
- Aucune inscription n'est nécessaire il suffit de prévenir les enseignants le matin.

Prix de l'accueil avant et après la classe selon le quotient familial de **1,15 € à 1,25 €** le matin, **1,65 € à 1,75 €** le soir avec le goûter et de **2,35 € à 2,45 €** pour un forfait matin et soir.

Les activités périscolaires

Les activités périscolaires après la classe sont organisées et coordonnées par le service enfance et jeunesse de la Communauté de Communes (pôle rural) puis facturées à la mairie. Elles sont proposées uniquement aux élémentaires (CP à CM2).

Ces activités sont gratuites pour les familles.

- Horaires d'ouverture
lundi et vendredi 16h00 -17h00
à l'école ou au foyer rural.



ÉCOLE et vie scolaire

L'école accueille cette année 70 enfants répartis dans trois classes :

Directrice : Madame Delphine Piéту

- **Classe de TPS, PS, MS et GS**
Avec Mesdames Julie Teulé (le lundi) et Delphine Piéту (27 élèves).
- **Classe de CP, CE1**
avec Monsieur Julien Riou (22 élèves).
- **Classe de CE2, CM1 et CM2**
avec Mesdames Camille Robin (le lundi) et Vanessa Sellier (21 élèves).

Pour les accueillir dans de bonnes conditions, Madame Anaïs Vergnault (ATSEM) accompagne les plus petits et encadre l'accueil du matin et la pause déjeuner ; Madame Nelly Demajeau prépare le déjeuner et encadre l'accueil du soir et Madame Marjorie Lottin assure l'entretien des bâtiments et le service du midi.



RESTAURANT SCOLAIRE

En 2023 les enfants mangeront
- encore - mieux !

La loi n° 2018-938 du 30 octobre 2018 pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et alimentaire et une alimentation saine, durable et accessible à tous (dite loi Egalim) ainsi que l'ordonnance du 21 octobre 2019 relative à la lutte contre le gaspillage alimentaire ont instauré un ensemble de nouvelles mesures dans la restauration collective.

À Thénioux, l'association du restaurant scolaire et le conseil municipal souhaitent que les enfants mangent plus local et de saison. Les produits Bio ou ayant obtenu un label sont déjà très présents dans les menus.

Afin de compléter l'offre de l'EARL du Grand Launay (Monsieur Haelewyn) pour la viande Bio de Thénioux et de la ferme du Moulin (41) pour les pommes de terre (Monsieur Benjamin Callard ancien élève de l'école !), le 23 novembre, aux côtés des membres de la Chambre de l'agriculture, des parents d'élèves, des élus et Madame Nelly Demajeau (cuisinière) ont reçu des producteurs locaux qui bientôt réveilleront les papilles des enfants de Thénioux.

Merci à Nelly pour son implication dans ce projet.

Nous ferons le bilan dans un an.



Deux services sont organisés chaque jour :

- 11h30 déjeuner de la classe de maternelle
- 12h10 déjeuner des classes de primaire
- **Contact 02 48 51 49 98**

Prix maximum d'un repas pour un enfant au 31/12/2022 (calculé selon le quotient familial) : **2,70 €.**

Les prix sont révisibles chaque année.



BRAVO
à tous
les artistes
rêveurs
en herbe !



LA GRANDE LESSIVE

L'art s'invite à l'école

Dans le cadre de la « grande lessive » les élèves de l'école de Thénioux ont représenté les couleurs de leurs rêves.

Les arbres, barrières et fils se sont parés de jolies couleurs de manière éphémère.

La Grande Lessive® existe là où un collectif improvisé ou une structure déjà existante décide de l'organiser dans le respect

de l'invitation commune, de ses dates, dispositifs, valeurs. De la petite enfance au grand âge, cette manifestation d'art participatif se développe dans les lieux dédiés aux arts, à la culture, l'éducation, la santé, la justice, la vie associative et citoyenne... sur l'étendue d'une rue, d'un quartier ou sur un territoire plus vaste.

QUIZ THÉNIOUX



A) Quel objet a été trouvé à Thénieux dans le passé ?

1. Une barque gauloise
2. Un char allemand
3. Une relique du moyen âge

B) Pourquoi y-a-t-il une barque au monument à Thénieux ?

1. A la mémoire des passeurs
2. A la mémoire du canal de Berry
3. A la mémoire des poilus de 14-18

C) En quelle année est apparu l'éclairage public à Thénieux ?

1. 1920
2. 1908
3. 1939

D) En quelle année furent inaugurés la mairie, l'école et le pont du Cher, après-guerre ?

1. 1949
2. 1951
3. 1955

E) Comment s'appelait le 1^{er} instituteur laïc de Thénieux ?

1. André CHEVAL
2. Jacques BABOUIN
3. Charles LECHAT

F) Quel était le taux de mortalité des enfants de moins de 10 ans en 1789 à Thénieux ?

1. 49 %
2. 55 %
3. 61 %

G) Quel était le nombre d'habitants à Thénieux en 1793 ?

1. 460
2. 480
3. 515

H) De quand date de la construction des premiers trottoirs sur la Nationale à Thénieux ?

1. 1951
2. 1958
3. 1961

I) Comment s'appellent les habitants de Thénieux ?

1. Les Thanais
2. Les Thénios
3. Les Thanalogiens

J) Combien de commerçants / artisans y avait-il dans les années 1920 à Thénieux ?

1. 14
2. 18
3. 20

Merci
à Pascal
Gautrat

Nuisances sonores

Extrait arrêté du Maire n°629

Tout bruit de nature à porter atteinte à la tranquillité du voisinage est interdit sur le territoire de la commune.

Les occupants de locaux d'habitation (locatifs, ou privés) devront éviter cris, hurlements, éclats de voix et veiller à ce que le comportement et les jeux des enfants ou adultes ne soient pas une source de trouble du voisinage.

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ne peuvent être effectués que :

- **Les jours ouvrables** de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
- **Les samedis** de 9 h à 12h et de 15h à 19h
- **Les dimanches et jours fériés** de 10h à 12h et de 15h à 19h

bien vivre

NOTRE COMMUNE



LA TOURNÉE DU NUMÉRIQUE

du Centre-Val de Loire

Le 9 mai 2022 la tournée du numérique du Centre-Val de Loire labellisé « human tech days » a posé ses ordinateurs, tablettes et casques à réalité virtuelle au foyer rural.

Les plus jeunes ont été sensibilisés au cyber harcèlement et à la protection des images sur les réseaux pendant que les plus âgés se formaient au numérique. La séance « casque à réalité virtuelle » a couronné l'après-midi !

Merci aux intervenants de s'adapter au niveau de chacun et à la région Centre-Val de Loire pour cette belle initiative.



APPLICATION « Ma Sécurité »

En mars 2022, le ministre de l'Intérieur a annoncé le lancement d'une nouvelle application, « Ma Sécurité », regroupant les services de police et de gendarmerie.

Disponible gratuitement sur les plateformes de téléchargement d'applications habituelles et sur l'ensemble des téléphones, l'application « Ma Sécurité » permet d'accompagner l'utilisateur vers la solution la plus adaptée à ses besoins.

Elle offre une nouvelle possibilité d'être assisté par un gendarme ou un policier, à toute heure de la journée. L'application « Ma Sécurité » apporte des réponses concrètes, facilite les échanges avec la gendarmerie et la police. Elle donne la



possibilité d'alerter plus rapidement les forces de sécurité à proximité.

N'hésitez pas à télécharger cette application.

Cependant en cas d'urgence, l'appel au 17 reste impératif.

On y trouve

- Les services de pré-plainte et de signalement en ligne.
- L'accès aux plateformes de démarches administratives en ligne.
- L'ensemble des numéros d'urgence.
- Les actualités et notifications locales de sécurité.
- Un service de tchat 24h/24 et 7j/7 avec un gendarme ou un policier, directement dans l'application.
- Des conseils de sécurité et de prévention suivant les thématiques intéressant l'utilisateur.
- Une cartographie des points d'accueil, des commissariats et des brigades de gendarmerie à proximité, ainsi que leurs coordonnées et horaires d'ouverture.
- La plateforme de signalement des points de deal lancée début 2021, notamment à l'origine de plus de 10 000 signalements.



L'ASSOCIATION des Amis de l'école

L'association des Amis de l'école est composée de parents et participe à la vie des élèves de l'école en finançant certaines sorties et projets grâce à diverses manifestations. Elle organise également des moments festifs au profit des enfants de Thénioux et d'ailleurs (Défilé d'Halloween, Téléthon, fête de Noël...)

Les membres de l'association proposent de nouvelles idées chaque année (ventes diverses) mais ils peuvent compter sur la générosité des parents et habitants de Thénioux lors des traditionnelles ventes de chocolats, grilles, calendriers et tombola.

Un grand merci à chacun pour votre participation à chacune de nos manifestations !

La classe transplantée a eu lieu à la Tranche sur mer en mai dernier pour 58 enfants de la moyenne section au CM2. Les élèves ont découvert La Rochelle et son aquarium, et fait plein d'activités liées au milieu marin... et surtout ils sont revenus avec plein de souvenirs. Ce séjour a coûté un

peu plus de 18 000 euros pour seulement 115 euros (par enfant) à la charge des familles. Le Conseil Départemental, la Communauté de Communes et divers organismes ont été sollicités et ont répondu au financement mais 10 000 euros sont restés à la charge de l'association. En 2023, les élèves iront en Haute Loire pour un séjour de 5 jours dans une ferme pédagogique. Le projet pédagogique est bouclé et nous remercions les enseignants.

L'association finance également quelques sorties (spectacles, maison de l'eau de Neuvy sur Barangeon aux côtés de la mairie, cinéma...) et quelques achats (jouets, livres...).

C'est grâce à la volonté et à l'investissement de quelques bénévoles, pour la plupart en activité et des enseignants, que cette association existe.

*La Présidente
Emmanuelle Henriau*

N'hésitez pas à nous rejoindre. Même si vous avez peu de temps, que vous soyez parents, grands-parents ou autre n'hésitez pas à nous contacter.
amis.ecole.thenioux@gmail.com





LE CRAC

Comité rural animation et culture

Le CRAC poursuit son but : favoriser les animations de loisirs et de culture dans la commune. Celles qui ont pu être organisées se sont déroulées dans un esprit festif avec une bonne et agréable ambiance.

Je remercie toutes les personnes, qui ayant l'envie de faire vivre le village s'activent afin que subsistent les manifestations prévues.

La brocante s'est déroulée avec une trentaine d'exposants qui sont venus s'installer sur la place et dans la salle du Foyer Rural. Visiteurs et exposants ont été ravis de cette journée.

La journée de la fête nationale a enfin pu être organisée sans trop de contraintes du Covid.

La soirée a débuté avec l'apéritif républicain offert par la municipalité, suivi d'un plateau repas préparé par le café du théâtre de Vierzon. Au Foyer Rural les enfants et parents ont reçu des lampions pour éclairer la nuit jusqu'à la Plage avant que le public puisse apprécier le magnifique feu d'artifice. Un remerciement particulier aux artificiers et bénévoles qui nous ont offert cet instant magique. La soirée s'est terminée fort tard sur la piste de danse au son de la musique du DJ GIGI. Une belle ambiance festive enfin retrouvée !

Le CRAC s'est associé avec La Commission associations/communication qui a la charge des décorations de Noël dans la commune. Pour faire face à la crise énergétique, cette année nous avons réduit les illuminations, mais nous ne voulions pas sacrifier la féerie de Noël. Nous utilisons depuis des années des LED (diode électroluminescente), et nous voulons garder la magie tout en étant raisonnables sur ce que l'on propose. Les décorations ont été regroupées à l'Escale, et au petit jardin. Grâce à une bonne organisation et une bonne volonté, une dizaine de personnes se sont activées pour installer les décorations le dernier week-end de novembre.

Je remercie toutes les personnes pour leur participation très active. Un grand merci à Pascal pour l'illumination des décors.

Présidente

Madame Sylvie Huguet
Tél | 06 64 76 26 96
sylvie.thenioux@orange.fr

Secrétaire

Madame Raymonde Porte



LE CRAC

Club de fils en aiguilles

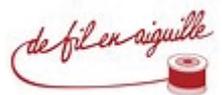
Venez nous rejoindre dans un cadre chaleureux et sympathique! Au programme: dentelle au fuseau et broderie.

Que vous soyez expérimenté(e) ou débutant(e) venez partager notre passion !

Rendez-vous tous les jeudis

de 14 heures à 20 heures
sans horaire fixe // salle du CRAC
(PN 148)

Contact Madame Brigitte Coillard //
coillardbrigitte@hotmail.fr



LES DIABLES VERTS

de Thénioux - Mery

L'association sportive du village, souffre depuis la crise sanitaire d'un manque flagrant de bénévoles, elle a dû renoncer à l'organisation de la brocante et du trail de Méry sur Cher.

Le comité directeur étudie actuellement, l'organisation d'une manifestation qui nécessitera moins de bénévoles, telle une fête de la musique par exemple.

Les diables verts ont remis en état le terrain de tennis. Depuis le mois d'avril, une dizaine de personnes ont pu rejouer sur le court situé route de Genouilly. C'est une grande fierté : en effet ce court avait été construit bénévolement dans les années 80 par une partie des habitants du village et des adhérents des DVTM.

Une cotisation de dix euros par an (moins d'un euro par mois), est demandée, pour pouvoir accéder librement au court.

La location est gratuite pour les membres de l'association qui pratiquent un sport dans l'une des 3 sections des diables verts de Thénioux-Méry (Rando, Gym et Judo).

Composition du comité directeur

Marie-Thérèse Bouteiller - Marcelle Delaille
Isabelle Steegmans - Marc Maillouchon - Frédéric Giton



Pour tous renseignements, contacter le 06 83 74 44 87

Le site internet www.dvtm18.fr du club continue à vous fournir les infos du club et à regarder dans le rétroviseur des 53 années de l'association.



Gym douce
le lundi
de 9h00 à 10h00

Gym tonique
le mardi
de 18h15 à 19h15

Cotisation : 105 €
pour l'année.

SECTION Gym

La reprise des cours a eu lieu le lundi 5 septembre dans la bonne humeur.

Après deux années perturbées par le COVID nous sommes très heureux cette saison d'accueillir de nouveaux adhérent(es). Dorénavant nous formons un groupe conséquent et bien sympathique de participant(es) motivé(es) et très bien encadré par notre coach Patricia Carre.

La cotisation reste inchangée : 105 € pour l'année (bien évidemment les adhérents peuvent participer au cours de leur choix ou suivre les deux à leur convenance).

Afin que les personnes éventuellement intéressées puissent se faire une opinion, une ou plusieurs séances leur sont offertes avant l'inscription définitive, sans aucun engagement de leur part et ceci quelle que soit la période de l'année.

Pour toute inscription tardive, le montant de la cotisation se fera au prorata du temps.

L'assemblée générale a eu lieu le 14 juin 2022, suivie d'un pot de l'amitié.
Le bureau reste inchangé à savoir

- **Présidente** Marcelle Delaille
- **Vice-Président** Jean-Claude Labbe
- **Trésorière** Sylvie Huguet
- **Trésorière adjointe** poste vacant
- **Secrétaire** Isabelle Steegmans
- **Secrétaire adjointe** poste vacant



SECTION Vélo randonnée - Vélo nature

Notre petite section, malgré le contexte morose, a pu organiser ses deux manifestations

- En juin, avec le concours des locosports de Vierzon, la 43^e édition de la course cycliste UFOLEP du souvenir « Guy Ferragu », a pu se disputer après une interruption de deux années. C'est un peloton d'environ 80 unités qui a couru sur le circuit du Gué Vincent. Nous remercions chaleureusement la vingtaine de bénévoles de Thénieux, Méry et Vierzon qui ont permis la reprise de la doyenne de nos manifestations.
- En septembre, 206 marcheurs ont participé à la 12^{ème} randonnée pédestre du village, ce chiffre est certes en baisse par rapport aux années fastes

d'avant covid, mais elle est dans la moyenne des randos voisines. Là encore, nous tenons à saluer les personnes qui ont permis la tenue de cette manifestation.

Notre activité de marche continue chaque dimanche, nous enregistrons à la rentrée, après deux années difficiles, un chiffre en hausse de nos adhérents.

Nous disposons également d'une activité de cyclotourisme. Nous roulons durant la mise en place de l'heure d'été (de fin mars à fin octobre).

Responsable section : Isabelle Steegmans - Frédéric Giton

Pour plus d'infos

Contactez

Frédéric Giton

06 83 74 44 87

Après 18h00

RENDEZ-VOUS

Dimanche 17/09/23

13^e randonnée pédestre de Thénieux (9 - 15 et 21 km)

À définir

La date de la course cycliste ufolep n'est pas encore fixée, elle est à l'étude avec nos partenaires du Locosport.



SECTION Judo-Taïso

Ouf, avec encore quelques contraintes, notre saison s'est correctement déroulée.

Avec un bel effectif "Judo" et "Taïso", 2021/2022 s'est terminée par le passage de grade : remise des nouvelles ceintures et des diplômes le 30 juin en présence des familles.

Quelques chocolats avaient été offerts aux enfants pour Noël.

Le maintien d'une activité sportive pour les "jeunes" reste notre priorité. Même si le bénévolat

reste pesant, nous sommes une nouvelle fois repartis... "On prend les mêmes et on recommence". Les mêmes éducateurs Didier et Christian, les mêmes membres du bureau Marie Thérèse et Marc, les mêmes horaires, la même pub donnée aux responsables des écoles, pour le recrutement. Nous avons noté quelques départs vite comblés par de nouvelles recrues. A ce jour, nous

comptons une quarantaine de licenciés venant de Thénieux, St Georges sur la Prée, Massay, Mery sur Cher, Châtres sur Cher et Vierzon. Première sortie dimanche 16 octobre 2022 pour le Tournoi du Samouraï à Vierzon. Les huit enfants présents ont été récompensés. Bravo à eux ! D'autres sorties sont programmées dans la saison.

Merci

à tous
les courageux
licenciés
Judo et Taïso



LE RTs7



Organisateur de festivités !

• **Fête du Réveil Champêtre du 25/06/2022**

Journée pluvieuse mais cependant réussie pour le RTs7, organisateur d'une journée en plein air au bord du Cher... le Samedi 25 Juin... avec une participation de plus de 120 personnes !

Heureusement, le barnum a pu abriter musiciens et convives qui ont dégusté boudins et cochons de lait à la broche avec garniture le midi et fromagée le soir !

La pluie s'étant aussi invitée, les danseurs ne se sont pas résignés pour autant et ont dansé avec un parapluie... au rythme des chansons interprétées par le groupe Duo Dezeer, des années 70 à nos jours !

La journée s'est poursuivie au rythme des activités programmées : Initiation au Golf, Tir à l'Arc, Pétanque et Jeux Cartes... puis vols en Montgolfière qui ont été reprogrammés en raison de la météo et effectués sur plusieurs week-ends qui ont suivi, pour une balade aérienne s'adressant à une trentaine de volontaires !

C'est tard dans la nuit que les derniers convives sont partis, tous enchantés de leur journée, même si la météo n'a pas aidé...

• **Guinguette du Beaujolais Nouveau du 19/11/2022**

Le RTs7 a organisé ensuite une soirée à l'occasion de la sortie du Beaujolais Nouveau, le Samedi 19 Novembre 2022 !

Ils étaient tous là ! 142 personnes inscrites et au rendez-vous de la soirée organisée par l'Association le « Réveil Thanalogien saison 7 »... pour fêter l'arrivée du Beaujolais Nouveau !

Avec « l'Ardoise automnale garnie de spécialités : boudin noir, charcuterie et terrine maison, fromage de chèvre de la ferme de la Bruère, raisins, pommes, noix, pains divers, le tout concocté par Georges Sabourin et accompagné du Beaujolais nouveau de Stéphane de la Cave des Berlurettes, sans oublier les délicieux feuilletés salés et sucrés préparés par les membres et sympathisants de l'association, pour le plus grand plaisir gustatif des convives !

Le repas a été suivi d'une animation musicale dynamique et pour tout âge sous l'égide de DJ Phil ! La piste de danse n'a pas désespéré et chacun s'accordera pour dire que la fête a été très réussie !



La prochaine manifestation organisée par l'Association est prévue en Février 2023 avec la traditionnelle Soirée Choucroute...

Le RTs7 est impatient de vous y retrouver ! Une communication sera faite en temps et en heure pour vous en informer.

Le RTs7 remercie encore chacun pour sa participation et sa bonne humeur !

Thanalogiennement vôtre...



LE CLUB DES AÎNÉS RURAUX de Thénioux

Association pour combattre la solitude.

Nous nous réunissons tous les 15 jours les mardis après-midi au foyer rural de Thénioux.

N'hésitez pas à venir passer d'agréables moments de convivialité avec nous autour de jeux divers (cartes, jeux de société...) Mais aussi de goûter à thèmes.

Vous pouvez bien sûr venir avec vos propositions nous nous ferons un plaisir d'échanger avec vous.

Notre association a pour objectif de créer du lien social et de donner aux retraités une place à part entière dans notre société autour d'activités diverses.



N'hésitez pas rejoignez nous !

Contact Bernard Chabot
02 54 40 66 25
chabot.bernard049@orange.fr

DATES

À RETENIR

13 Janvier 2023

Galette des rois

19 mars 2023

Commémoration du
19 mars 1962

8 mai 2023

Commémoration de
l'armistice 1945

11 novembre 2023

Commémoration de
l'armistice 1914

20 octobre 2023

Assemblée Générale

LA FNACA

*Fédération Nationale des Anciens
Combattants d'Afrique du Nord*

Nous avons une pensée pour celui qui nous a quitté Bernard Chartrain...

Nous sommes réalistes et pragmatiques, nous nous gardons de tirer des plans sur la comète et de songer à des projets utopiques. La situation actuelle est difficile pour chacun. Le bonheur se fait attendre.

Nous tenons à remercier l'ensemble des adhérents et sympathisants qui ont permis la survie de notre comité.

Président : Michel Malassiné
Secrétaire : Christiane Laurent
Trésorière : Jacqueline Dautricourt
Trésorière Adjointe : Chantal Lecreurer



**N'hésitez pas,
Rejoignez-nous !**

La Mairie, les Conseillers Municipaux
ainsi que les employés communaux
vous souhaitent

**UNE
BELLE
ANNÉE
2023**

